

Bonjour,

Je vous prie de trouver, pages suivantes, quelques informations concernant le brevet 2018 et la réunion sur l'orientation.

Cordialement

***Dominique Josien***

*Secrétaire de la vie scolaire collège*

[secretariatcollege@sevigne-db13.com](mailto:secretariatcollege@sevigne-db13.com)

*04.91.12.24.06*

Madame, Monsieur,

Nous avons bien amorcé le second trimestre. J'ai reçu les projets d'orientation de vos enfants ; la plupart valide l'ensemble des items liés à cet exercice. Je les félicite pour leur travail, leur créativité et la promptitude de leur envoi dans les temps impartis.

Une rencontre semestrielle nous permet de faire le point sur le niveau scolaire et le projet d'orientation proposé par vos enfants. Les Professeurs Principaux ou moi-même reprendront contact avec vous.

Ils concluront l'année sur une première expérience d'un examen.

Quelques points de rappel à ce propos :

### Session 2018 du Diplôme National du Brevet

Les épreuves du DNB se dérouleront les jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018.

Les modalités d'attribution du diplôme sont les suivantes:

- Examens écrits portant sur des sujets nationaux, les élèves sont évalués sur plusieurs disciplines :

**Epreuve 1** : 100 points

Ecrit de 3h00

Français : explication de documents et texte littéraire ; dictée ; grammaire ; exercice de réécriture et rédaction

**Epreuve 2** : 100 points

Ecrit : 2h00

Mathématiques

**Epreuve 3** : 50 points

Ecrit : 2h00

Histoire géographie, enseignement moral et civique

**Epreuve 4**: 50 points

Ecrit : 1h00

SVT, Physique chimie, ou technologie (2 sur les trois matières, choix effectué par la commission nationale d'élaboration des sujets)

**Epreuve 5** : 100 points

Oral Découverte du Monde Professionnel et Economique passé dans l'établissement le mardi 22 mai 2018 suivant un planning qui vous sera communiqué ultérieurement.

Soit un total de

400 points

- Une validation du socle commun par l'intermédiaire du Livret scolaire unique 400 points



Un bilan de fin de cycle mesure le degré d'acquisition des 8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par une évaluation simple sur 4 niveaux, auxquels sont associés un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant au contrôle continu. Les notes du bulletin ne constituent plus le contrôle continu.

- Les enseignements de complément (latin, grec, DP3) :

+20 points

<b>TOTAL</b>	<b>820 points</b>
--------------	-------------------

**Le nombre de points minimum requis pour l'obtention de l'examen est de 400 points sur 800.**

**Le brevet blanc se déroulera les jeudi 22 et vendredi 23 mars 2018 comme suit :**

Jeudi matin : pas de cours pour les 3<sup>èmes</sup>

Jeudi après-midi :

13h00-15h00 (fin 15h40 pour les 1/3 temps) : mathématiques

➤ 15 minutes de pause

15h15-16h15 (début 15h55- fin 17h15 pour les 1/3 temps) : SVT et Techno

Vendredi matin :

08h00-09h10 (début 08h00- fin 09h35 pour les 1/3 temps) : Travail sur un texte littéraire et sur une image

09h40-10h00 (fin 10h05 pour les tiers temps): dictée

➤ 15 minutes de pause

10h15-11h45 (début 10h20- fin 12h20 pour les 1/3 temps) : travail d'écriture, rédaction

Vendredi après-midi :

14h00-16h00 (fin 16h40 pour les tiers temps) : Épreuve écrite d'histoire et géographie, et d'enseignement moral et civique

**L'orientation :**

Au cours du mois de janvier, la conseillère d'orientation a présenté à chaque classe les différentes filières après la troisième.

Une réunion d'information pour les parents est prévue le **13 février à 17h30 en salle DS2.**

Scolinfo : en fonction des informations qui nous sont communiquées, vous trouverez sur scolinfo dans les actualités, les différentes portes ouvertes des établissements privés sur Marseille.

A partir du 19 février vous recevrez les fiches navettes pour y inscrire des intentions d'orientation : à l'issue du conseil de classe, l'équipe enseignante émet un avis provisoire. Au troisième trimestre, le conseil de classe se prononce sur le passage en seconde générale, technologique ou en seconde professionnelle. Les vœux deviennent alors définitifs.

La fiche de réinscription vous sera communiquée à la fin du mois de mars.

La Directrice Adjointe du Collège  
C. Caricondo